

## Règlement de l'Appel à Candidatures

### 1) Objectif de l'appel à candidatures Concours France 2030 & SporTech – Salon Techinnov 2024 (AAC CF 2030 et ST 2024)

Depuis 17 ans, Techinnov s'impose comme la première convention d'affaires dédiée à l'innovation en France, avec pour ADN et première ambition de favoriser les rencontres d'affaires et partenariales entre grands groupes, ETI, PME/PMI, structures de recherches, start-up et investisseurs.

Chaque année, Techinnov regroupe ainsi, autour de 15 000 rendez-vous organisés sur une journée, plus de 600 start-up, entreprises innovantes et structures de recherche, 300 grands groupes, 100 investisseurs et 50 partenaires.

Pour l'édition 2024, Techinnov articule ses 6 thématiques autour des 10 objectifs France 2030 et de la thématique Sportech avec les jeux olympiques de Paris en ligne de mire :

- 1) **Energie et Décarbonation : Faire le pari de l'écologie industrielle**  
Des technologies permettant de transformer l'existant dans de nombreux secteurs industriels tels que les transports, l'automobile, l'aéronautique ou encore le spatial– que ce soit via la production d'énergie décarbonnée, le stockage d'énergie, l'investissement dans l'hydrogène vert ou les innovations industrielles et numériques en matière de recyclage et de gestion des déchets.
- 2) **AgriTech & FoodTech : Accélérer la révolution agricole et alimentaire**  
Des solutions privilégiant une agriculture durable, locale et bio pour nourrir sainement et durablement la population: développement des initiatives technologiques et entrepreneuriales innovantes en lien avec l'alimentation.
- 3) **HealthTech : Mieux nous soigner et relever les défis thérapeutiques de demain**  
Développer et produire des dispositifs médicaux innovants, des biomédicaments et des solutions numériques et de rupture en santé.
- 4) **Transformation Numérique : Des technologies souveraines et sûres**  
Des solutions en matière d'IA, cloud, quantique, cybersécurité, drones, systèmes de surveillance terrestre, maritime et spatiale, ainsi que des objectifs plus ludiques, des contenus créatifs et culturel
- 5) **Tech'2030 : Des technologies de rupture décisives pour le déploiement de l'innovation**  
De l'électronique à la robotique en passant par la culture, le Newspace ou encore l'exploration des fonds marins, découvrez les innovations œuvrant pour la France de demain !
- 6) **SporTech : Utiliser le progrès technologique pour améliorer les expériences sportives**  
Des solutions innovantes au service de la performance sportive : nouveaux matériaux, textiles innovants, objets connectés, réalité augmentée, intelligence artificielle, robotisation, santé et bien-être...

L'objectif de cet appel à candidatures est d'identifier de nouvelles technologies répondant aux thématiques de Techinnov 2024, permettant de mettre en avant une sélection d'entreprises grâce à des conditions de participation préférentielles à Techinnov, qui se déroulera le 26 mars 2024 au Parc Floral de Paris.

Lors du Salon Techinnov, un jury viendra examiner chaque innovation, puis choisira lors de la délibération un gagnant par thématique, qui se verra remettre une sélection de prix à la fin du Salon.

## 2) Déroulement de l'AAC 2024

L'Appel à Candidatures est ouvert du **25 septembre au 15 décembre 2023**.

Les candidatures devront être complétées et validées sur votre espace en ligne.

Tout dossier incomplet, ou ne rentrant pas dans les critères d'éligibilité de l'AAC CF 2030 Et Sportech 2024 ne sera pas étudié.

Les candidatures reçues complètes (formulaire envoyé et dossier complété) seront examinées entre le 15 et le 26 janvier 2024.

Jusqu'à **30 entreprises – soit 5 par thématique**, se verront proposer des conditions de participations préférentielles à Techinnov 2023.

Tous les candidats seront tenus informés de leur sélection (ou refus), à partir du 29 janvier 2024.

Les candidats auront jusqu'au 16 février pour accepter ou refuser leur prix. A l'issue de cette date, le prix pourra être remis à un autre candidat.

## 3) Conditions de participation

Sont admises les candidatures des entreprises remplissant les critères suivants :

- **Le siège social doit être basé en France**
- L'entreprise et son produit présentent une **technologie de rupture, industrialisable à grande échelle**
- L'entreprise et son produit présentent un fort potentiel de développement
- L'entreprise est en mesure de produire une preuve de concept
- Pas de contrainte d'ancienneté, de taille d'entreprise ou de forme juridique
- **L'entreprise ne doit pas avoir passé commande / acheté de stand pour l'édition Techinnov 2024 – tout stand acheté ne sera pas remboursé, ni ne pourra bénéficier de dédommagement**
- Toute entreprise qui serait sélectionnée sur plusieurs AAC ne pourra bénéficier **que d'un seul stand** (le plus avantageux pour l'entreprise), sans contrepartie financière ou autre.

## 4) Prix

**Les entreprises retenues se verront proposer un stand de 4m<sup>2</sup> (valeur 2990 euros) au tarif de 490 euros.**

Est compris dans cette formule :

- Un stand de 4m<sup>2</sup> (avec une table et deux chaises)
- Un pack de 20 RDV
- L'affichage du nom de l'entreprise sur les bandeaux du stand, accompagné du logo 'Techinnov France 2030'
- Le pack media offert sur le profil en ligne de l'entreprise
- Mise en avant sur le plan du Salon Techinnov

Les entreprises retenues seront accompagnées par la CCI Essonne dans la préparation de leur participation, avec un webinaire d'information et un contact dédié.

Leur participation sera également annoncée sur les réseaux sociaux de Techinnov (LinkedIn et Twitter).

Le règlement devra être effectué dans la période d'acceptation du prix, entre le 29 janvier et le 16 février 2024, grâce au code de réduction fourni par la CCI Essonne à l'annonce de la sélection.

**Les entreprises sélectionnées acceptant leur prix s'engagent à être présentes au salon Techinnov sur le site du Parc Floral, le 26 mars 2024.**

Les entreprises retenues participeront ainsi le 26 mars 2024 à la sélection des jurys, pour remporter le prix du jury de leur thématique. Chaque entreprise bénéficiera de la visite du jury sur son stand, permettant un temps d'échange et de démonstration du produit.

A l'issue de ces visites, les membres du jury délibèrent et remettent à leur entreprise favorite le prix du jury lors de la cérémonie de remise de prix organisée en fin de journée.

### **5) Offre promotionnelle pour les entreprises candidates et non retenues au Concours**

Les entreprises non retenues pourront bénéficier du tarif Super Early Bird pour participer à Techinnov. Ce tarif s'applique sur toutes les formules de participation:

- Formule B2B Meetings pour les offreurs de solutions à 490 € HT
- Corner Start-up 3m2 à 1290 €
- Formule partage de stand pour les offreurs de solution à 1890 € HT
- Formule Exposant 4m2 pour les offreurs de solution à 2490 € HT
- Formule Exposant 6m2 pour les offreurs de solution à 3690 € HT
- Formule Visibility 6m<sup>2</sup> pour les offreurs de solution à 5290 € HT
- Formule Lead generation 6m<sup>2</sup> pour les offreurs de solution à 5290 € HT